

# Mairie d'ABLEIGES – 95450

## EXTRAIT

Du procès verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 14/12/2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la commune d'Ableiges étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Patrick Pelletier, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, ESCHBACH Sandrine, BARTONI Gaëlle, DOUTEAU Lydie, RIPAUD Delphine, MARTINS Karine, ESCHER Katalin, Céline TRANCOSO.

Messieurs PELLETIER Patrick, FRAISSE Gérard, DUMONT Pascal, PICARD Alexandre Raymond, DENOS Cédric.

Absents excusés : BENKAROUN Karim donne pouvoir à DUMONT Pascal  
CUDEY Laurent donne pouvoir à PELLETIER Patrick  
FERREIRA Raphaël donne pouvoir à PICARD Alexandre

Secrétaire de séance : ESCHER Katalin

---

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant la délibération : mise à jour du tableau des emplois  
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- A l'unanimité, autorise la DM n°2 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D022 : Dépenses imprévues Fonct	128.07 €	
<b>Total D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>128.07 €</b>	
D 6817 : Dot.aux Provis.déprec.actifs		128.07 €
<b>Total D 68 : Dotations aux provisions</b>		<b>128.07 €</b>

- Accepte à l'unanimité, la création d'une provision pour créances douteuses et fixe le montant de la provision au compte 6817 à 128.07 €, somme correspondant à 15 % de l'intégralité du solde des créances douteuses 2021.

- Approuve à l'unanimité la réalisation des futurs travaux d'enfouissement des réseaux câblés (programme 2021) pour les rues H. Guillaumet et fin de la rue Maupeou pour une participation financière de la commune de 67 673.00 € HT (montant total des travaux 225 575.00 HT).

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021.

- Décide de retenir à l'unanimité le tableau des taux de promotion tel que défini ci-dessous :

CATEGORIES : TOUTES les catégories		
FILIERES	GRADES D'AVANCEMENT	RATIOS
TOUTES les filières	TOUS les grades	100 %

- Donne à l'unanimité leur accord pour reverser à l'Association Française contre les Myopathies (AFM-TELETHON) pour 2021, une subvention exceptionnelle de 1300.00 €.

- Décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande permanent pour la dématérialisation des procédures, coordonné par le CIG de la Grande Couronne.

- A l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour des travaux de réhabilitation du mur du cimetière d'Ableiges. Montant du devis TTC : 25 332.00 € Montant de la subvention 24 % soit 5 066.40.00 € (montant à confirmer).

- A l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du PNR pour la réhabilitation du chemin de Longuesse (chemin n°11 inscrit au PDIPR). Montant du devis TTC : 60 667.20 €. Taux maximum de la subvention 70 % sur le HT (plafonné à 30 000.00 HT). Le taux et le montant de la subvention sera définitif lors du montage financier entre le PNR et le Conseil Départemental.

- A l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réhabilitation du chemin de Longuesse (chemin n°11 inscrit au PDIPR). Montant du devis TTC : 60 667.20 €. Taux maximum de la subvention 40 % sur le HT (taux de base avant pondération) (plafonné à 50 000.00 HT). Le taux et le montant de la subvention sera définitif lors du montage financier entre le Conseil Départemental et le PNR.

- A l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du PNR pour la restauration de l'autel de la Vierge et des boiseries du tableau de l'église du Bourg Montant du devis TTC : 12 840.00 €. Taux maximum de la subvention 50 % sur le HT (plafonné à 30 000.00 HT). Le taux et le montant de la subvention sera définitif lors du montage financier entre le PNR et le Conseil Départemental.

- A l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration de l'autel de la Vierge et des boiseries du tableau de l'église du Bourg Montant du devis TTC : 12 840.00 €. Taux maximum de la subvention 20 % sur le HT (taux de base avant pondération) (plafonné à 10 000.00 HT). Le taux et le montant de la subvention sera définitif lors du montage financier entre le PNR et le Conseil Départemental.

- A l'unanimité, décide d'adopter la mise à jour du tableau des emplois.

Ableiges, le 15/12/2021

Le Maire,  
P. PELLETIER

